

	INTERCLUBS MEDITERRANEE 1 ^{ère} Série Hommes	2016 - 2017
--	---	-------------

Réunion des Capitaines	GRAND AVIGNON RYDER CLUBS	Date	28/07/2016
Objet	Réunion de Lancement 2016-2017	Réf. du document	INTERCLUB 1 ^{ère} série

PARTICIPANTS avec DROIT DE VOTE

CLUB	NOM	Prénom	Emargement	Présent ou représenté
MIRAMAS	ADDED	Jean Philippe		X
NîmesVACQUEROLLES	BLANC	Gerard		X
GRAND AVIGNON	LAHITETTE	Stephane		X
AIX MARSEILLE	GIOVACCHINI	Pierre		X
GARDEN GOLF	POULET	Joel		X
Nimes CAMPAGNE	VERGNET	Philippe		X

DIFFUSION

pour Action	Tous les capitaines des clubs engagés
pour Information	Tous les participants à la compétition

VALIDATIONS

	Rôle	Date	Nom
REDACTION	Site Web	28/07/16	Fabrice TOSTIVINT
APPROBATION	Représentant poule	«	Pierre GIOVACCHINI
APPROBATION	Représentant poule	«	Gerard BLANC

Prochaine réunion le

PREAMBULE :	3
1. ORGANISATION DE LA COMPETITION	3
1.1. COMPOSITION DE LA POULES 2016-2017	3
1.2. COMPOSITION DES EQUIPES	4
1.3. LES RENCONTRES	4
1.4. CALCUL DES POINTS ET CLASSEMENT	5
1.5. FEUILLE DE MATCH	5
1.6. GAGNANT DU CHAMPIONNAT	6
1.7. LITIGES	6
2. FINALE DE LA COUPE	7
2.1. CLUB NOUVEL ENTRANT	7
3. REGLES PARTICULIERES :	8
3.1. JEU LENT	10
4. FRAIS D'ENGAGEMENT	11
5. COMMUNICATION	12
6. REPRESENTANTS DES CLUBS	12

PREAMBULE :

Une compétition dite « Interclubs de la Méditerranée, 1^{ère} série Hommes » est organisée entre les clubs participants, via leur association sportive, sur la base du volontariat et selon le règlement qui suit.

L'objectif premier qui doit être recherché reste la convivialité, le plaisir de partager une passion commune ainsi que le désir de nouer des relations golfigues entre clubs comme entre membres.

La compétition INTERCLUBS 1^{ère} Série Hommes est donc le support à ces objectifs. Elle est organisée toutefois selon le présent règlement, débattu et accepté par tous les clubs participants, et en rapport avec un niveau de jeu qui progresse partout dans nos clubs.

1. ORGANISATION DE LA COMPETITION

Elle échoit au capitaine vainqueur du championnat de l'année écoulée, et qui devient l'organisateur responsable de la nouvelle saison.

La finale de la compétition (coupe Interclubs 2016-2017) se déroulera sur le parcours du vainqueur du championnat.

Une réunion annuelle des capitaines sera organisée un mois avant la finale de la coupe. Celle ci aura pour objet de déterminer les évolutions de règlement sous la conduite du nouvel organisateur.

La passation de pouvoir envers le nouvel organisateur se fera le jour de la finale. Une réunion à mi parcours du championnat sera également organisée.

1.1. COMPOSITION DES POULES 2016-2017

6 clubs répartis sur une poule unique :

POULE A	POULE B
MIRAMAS	
GOLF AIX MARSEILLE	
NIMES CAMPAGNE	
NIMES VACQUEROLLES	
GARDEN GOLF	
GRAND AVIGNON	

1.2. COMPOSITION DES EQUIPES

- ✚ 6 joueurs Hommes
- ✚ membres de leur club et titulaire d'une licence en cours de validité
- ✚ membres de l'Association Sportive, à jour de leurs cotisations
- ✚ ayant déposé à leur club un certificat médical
- ✚ âgés au minimum de 30 ans

- ✚ L'index des joueurs pris en compte est celui pris au 1^{er} septembre du début de saison. Ces joueurs pourront jouer toute la saison même si leur index baisse en cours d'année. Si certains joueurs non éligibles en début de saison voient leur index remonter avant le 31 décembre, ils pourront jouer la 2^{ème} partie de saison.
 - Le plus bas : 3.5
 - Le plus haut : pas de limite mais ramené à 10.0 pour tout calcul.
- ✚ les calculs se font ensuite sur la base des index arrondis.
- ✚ Le total minimum des index requis par équipe doit être de 40.0

1.3. LES RENCONTRES

- ✚ Elles se dérouleront selon le calendrier sur le parcours du club recevant.
- ✚ Les rencontres ont lieu le samedi : 6 matchs sont à jouer pour une rencontre.
- ✚ 4 simples en match Play.
- ✚ 1 double en 4 balles formule 4 balles meilleures balles.
- ✚ Le capitaine choisi librement les joueurs de double, puis affecte aux matchs de simples les joueurs restants selon l'ordre des index.
- ✚ Les départs se font en partie de 4 joueurs.
- ✚ Les règles officielles du Match Play s'appliquent sauf dérogation du présent règlement (temps de recherche limité à 3 minutes, pas de retour au tee de départ pour rejouer une balle...cf. les règles particulières du présent règlement).
- ✚ Les conseils ne sont autorisés pour toutes les parties
- ✚ Le club recevant retiendra les départs entre 9h00 et 10h00, l'idéal restant 9h30.
- ✚ Les départs, sauf exception, se font selon le principe d'un mini shot gun : avec au minimum une partie (ou deux) au 18 et une partie au trou N° 1, ceci afin de terminer au plus tôt et favoriser les repas en commun qui sont essentiels à l'esprit de la compétition.

1.4. CALCUL DES POINTS ET CLASSEMENT PAR POULES

Lors d'une rencontre, pour chaque match joué :

- Simple gagné = 2 points, Simple partagé = 1 point
- Double gagné = 3 points (en cas d'égalité le double part en play off)
Le total des points obtenus détermine l'équipe gagnante
- Rencontre gagnée = 2 points
- Bonus rencontre gagnée à l'extérieur = 1 point

Le classement provisoire fait apparaître :

- ✚ le nombre de rencontres jouées
- ✚ le **total de points** obtenus à l'issue des rencontres
- ✚ le **match average** (cumul des points totalisés à partir de chaque match disputé, au fil des rencontres jouées)

Rang	CLUB	RENCONTRES					Match Average
		Jouées	Gagnées	Nulles	Bonus	Total Points	
1	X	4	2	1	1	6	19.5
2	Y	3	2	0	0	4	15.0

1.5. FEUILLE DE MATCH

Avant le début de chaque **rencontre la feuille de match doit d'abord être remplie par le capitaine recevant. Il est conseillé au capitaine visiteur de préparer également à l'avance sa feuille de façon à gagner du temps.**

Elle doit être **claire et complète** (noms, prénoms, index, et numéro de licence).

Même en cas de report elle doit être envoyée par le responsable de l'équipe recevante, avec la mention de ce report, et éventuellement la date déjà prévue pour ce report.

IMPORTANT : bien **préciser** également si cette rencontre a fait l'objet d'une **inversion** dans le calendrier initial, afin de permettre le bon calcul du bonus extérieur.

A l'issue de la rencontre, le score devra obligatoirement être précisé avec le détail des matchs joués pour pouvoir gérer le match average.

En cas de contestation non résolue à l'issue d'une rencontre, chaque capitaine signalera par écrit brièvement le problème rencontré, sur la feuille de matches.

Les feuilles de matches signées seront transmises par mail, avec le document signé, **dans les 48 heures à tigershouse@wanadoo.fr** (par téléphone, en cas de problème).

Celui-ci se chargera de tenir à jour le classement, conserver les feuilles de matches et transmettre aux capitaines résultats et classement en cours, avec l'appui du site internet.

1.6. GAGNANT DU CHAMPIONNAT -

A l'issue de l'ensemble des matchs, le club totalisant le maximum de points sera déclaré gagnant du Championnat Interclubs Méd. 1^{ère} série

Le club champion sera donc chargé de l'organisation de la compétition pour l'année suivante.

En cas d'égalité de points obtenus entre plusieurs clubs, il sera tenu compte du « match average particulier » donc uniquement entre les clubs ex-æquo pour les départager. Seulement, et alors seulement, en deuxième critère le match average global sera retenu.

En cas d'égalité parfaite, l'organisateur et les représentants des clubs se réuniront pour décider comment les départager : match d'appui,etc.

Toutes les rencontres devront avoir été jouées avant la date limite du championnat, sous peine d'être comptabilisées en forfait pour les équipes concernées.

1.7. LITIGES

Le score de chaque trou est annoncé à haute voix et confirmé entre les adversaires avant le jeu du trou suivant. Tout résultat acquis avant le départ d'un trou l'est définitivement, sans recours possible.

Exceptionnellement, en cas de litige entre 2 adversaires et, dans la mesure où il est impossible de statuer immédiatement du fait d'un manque de connaissance des règles du match play, le résultat de ce trou peut être « gelé », mais obligatoirement avant le départ du trou suivant. Le cas sera ensuite exposé et débattu entre les deux capitaines à l'issue de la rencontre. Ceux-ci décideront en commun avant de finaliser la feuille de match.

D'une façon générale les capitaines opposés sur un litige sont invités à trouver une solution entre eux et informer simplement l'organisateur de leur décision commune, qui devient sans appel dans la mesure où elle ne lèse aucune équipe tierce.

En cas de désaccord persistant, il est fait appel à l'organisateur qui tranche selon le règlement, et informe les capitaines concernés de sa décision.

En cas de contestation maintenue ou lacune du règlement actuel, l'organisateur soumet le cas aux représentants élus des clubs. Un vote précise alors le règlement et emporte une décision sans appel.

Aucun litige ne pourra être examiné passé un délai de 8 jours après la date de survenance dudit litige.

Les feuilles de match feront foi.

2. FINALE DE LA COUPE

Il s'agit de regrouper l'ensemble des clubs pour une compétition unique sur un seul jour.

Ce sera la finale de la coupe dont la formule sera en Brut Stableford ou en stroke play. L'équipe victorieuse de la coupe des interclubs sera celle qui comptabilisera sur les 6 meilleurs cartes le plus de points si celle-ci se déroule en stableford brut, ou le moins de points si celle-ci se joue en stroke play. Départ boules blanches en shot gun.

Lors de cette finale le vainqueur individuel brut recevra le trophée Mejean, qui est remis en jeu chaque année.

La finale se déroulera sur le parcours de Nimes Campagne. La date en sera déterminée dès que possible par le club organisateur.

Formule de la finale de la coupe

- **Brut Stableford ou stroke play**
- 8 à 10 joueurs par équipe. Les 6 meilleures cartes seront retenues
- En cas d'égalité « meilleure 7^{ème} carte » puis meilleure 8^{ème}
- Tous les clubs partent à égalité pour cette coupe.
- La somme des index arrondis des joueurs de la finale devra être de :

6 joueurs 40 - 7 joueurs 47 - 8 joueurs 54 - 9 joueurs 61 - 10 joueurs 68

REMISE DES PRIX

Le capitaine organisateur, Fabrice TOSTIVINT est en charge de la dotation.

Il fera en sorte de récompenser dans la mesure de ses moyens l'équipe gagnante du championnat, l'équipe gagnante de la coupe, ainsi que l'ensemble des capitaines.

2.1. CLUB NOUVEL ENTRANT

Tout nouveau club désireux de rejoindre la compétition pour la saison à venir le fait savoir auprès de l'organisateur de la compétition avant la réunion des capitaines.

Lors de la réunion des capitaines, un vote sera organisé sur le sujet. La majorité des clubs participants à la compétition est requise pour accueillir tout nouveau club.

Dans la formule actuelle, l'idéal serait d'accueillir au minimum 4 clubs afin de revenir à 10 équipes et 2 poules équilibrées de 5. La Grande motte est déjà prête à revenir la saison prochaine si besoin.

3. REPORT/ARRET DES RENCONTRES :

En cas d'empêchement, le capitaine qui connaît un souci doit prévenir l'autre capitaine dans les meilleurs délais, et dans tous les cas **au plus tard 48h minimum avant la rencontre**.

A moins de 48h de la rencontre seul le cas **d'intempéries** peut donner lieu à report, mais avec l'accord des deux capitaines. De même **le jour de la rencontre**, si les conditions de jeu l'imposent, la rencontre en cours peut être reportée, voire même arrêtée **avec l'accord des deux capitaines**.

Tout report, arrêt - ou inversion de rencontres- est obligatoirement signalé par écrit à l'organisateur, avec le nom du club qui a souhaité le report ou l'inversion, le motif invoqué, et **copie au second club concerné**.

La rencontre reportée ou arrêtée doit faire l'objet d'une **nouvelle proposition** de date de la part du club recevant **au plus tard dans la semaine qui suit** la date initialement prévue. Toute date en dehors d'un samedi ne pourra être considérée comme valable, sauf accord des deux capitaines concernés.

Il est fait obligation absolue aux clubs de terminer l'ensemble de leurs rencontres Aller avant le début des matchs Retour. Exceptionnellement il sera autorisé de planifier un report à une date ferme au-delà de la dite date, mais cette planification doit obligatoirement prendre place avant le début des matchs retour et toujours obligatoirement par écrit auprès des organisateurs, avec copie au club adversaire.

Les matchs non joués dans les temps prévus sont réputés perdus pour les deux clubs concernés et verront donc les deux équipes pénalisées par une absence totale de points pour la rencontre en question.

Toutefois si le club recevant du match reporté ou arrêté, a soumis selon la procédure au moins 2 dates possibles de report à son adversaire, et que ce dernier les a refusées, seul le club visiteur sera réputé avoir perdu ce match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu sera attribuée à son adversaire.

Pour ce qui concerne les matchs non tenus à une date ferme planifiée, l'équipe qui ne se sera présentée pour jouer avec une équipe formée selon les règles sera réputée avoir perdue seule le match avec 0 points attribués et la totalité des points en jeu attribuée à son adversaire

En cas de désaccord sur une date de report de rencontre le cas est soumis à l'organisateur preuves à l'appui. Ce dernier prendra les informations auprès des clubs concernés et rendra une décision avec l'aide des représentants des clubs. Cette décision pouvant aller jusqu'à sanctionner d'un forfait le club jugé récalcitrant.

Seule une raison valable justifiera un report : orages, carottage, compétition fédérale

Le calendrier est établi courant juillet et il vous appartient de réserver le plus tôt possible les départs et prendre les renseignements auprès du club afin de connaître les dates de carottages ainsi que les compétitions déjà prévues. Vous pourrez ainsi anticiper les reports de rencontres.

4. REGLES PARTICULIERES :

Retard : en cas de retard d'un des participants au départ de la compétition, celui-ci pourra rejoindre à tout moment son adversaire désigné, avec la perte des trous joués en son absence plus le trou en cours, et dans la limite tolérée de trois trous au maximum. Au-delà match perdu.

Absence d'un joueur : en cas de problème d'effectif, une équipe peut néanmoins présenter lors de la rencontre, un nombre **minimum de 5 de joueurs**. Toutefois dans ce cas précis, l'index total des compétiteurs présents ne pourra être inférieur à **33.0**. L'équipe avec un effectif complet choisit sans aucune contrainte d'index le joueur qu'elle souhaite ne pas faire participer à la rencontre. La rencontre se déroule ensuite normalement : Un double sera obligatoirement joué et les simples se jouent ensuite dans l'ordre des index.

Forfait : Une équipe se présentant avec moins de 5 joueurs ou absente est déclarée forfait. Le score de la rencontre sera de 11 points à 0 pour l'équipe non en cause.

Placement de la balle : Le capitaine qui reçoit décidera ou non du placement de la balle.

Ordre des parties : Les deux capitaines décideront en quelle position se jouera le double. Les parties débutent au même horaire, à partir des trous 18 et 1, charge au capitaine recevant de faire les réservations nécessaires.

Boules de départ : Les parties sont jouées depuis les boules blanches en place le jour de la compétition.

Règles Locales : afin d'éviter les litiges, elles devront être précisées à l'avance si elles ne figurent pas sur la carte de score (papier distribué). Il serait souhaitable de disposer dans chaque équipe d'une personne maîtrisant ces règles. En cas de contestation, seules les règles locales figurant sur la carte de score du club ou le papier distribué feront foi.

Conseils / Indications : lors du déroulement d'un trou, le joueur visiteur peut questionner son compétiteur sur la position des drapeaux, hors limites, obstacles, distances ... Les joueurs de la partie recevante se doivent de fournir les détails demandés avec honnêteté. Pour autant aucune contestation ne peut surgir de ces informations.

Mauvais index : Si l'erreur n'a eu aucune incidence sur le total minimum des index requis pour la rencontre ni sur l'ordre des matches, dans ce cas le résultat reste acquis. Si le total des index requis n'a pas été atteint (pour 6 ou 5 joueurs selon le cas de figure) la rencontre est déclarée perdue par forfait pour l'équipe en cause. Si l'ordre des matches a été interverti de ce fait, les matches concernés par l'inversion sont réputés perdus pour l'équipe en cause.

Voiturette : dans le cas où un compétiteur souhaite utiliser une voiturette, il lui appartient de proposer à son adversaire direct, à ses frais, le même moyen de déplacement. L'adversaire direct peut refuser une telle situation, en cas d'absence de certificat médical ou absence d'infirmité manifeste gênant son adversaire pour sa locomotion.

4.1. JEU LENT

Ce problème récurrent peut être combattu par quelques dispositions particulières :

- ✚ Dans une partie donnée, **seul l'ordre de jeu lié à un match importe** et doit être respecté. **Priorité à celui qui est prêt donc**, sans déroger à cette règle.
- ✚ Lorsqu'un trou ou un putt est donné, les joueurs sont invités à passer au trou suivant rapidement. Ils sont invités à jouer en premier, puis attendre l'autre équipe.
- ✚ **La partie No 1 peut**, si l'occasion lui en est donnée, **se dédoubler** afin de fluidifier le jeu. Et ainsi de suite ...
- ✚ Les recherches de balle sont limitées à **5 minutes**
- ✚ Si aucune balle provisoire n'a été jouée de façon préventive, **interdiction de revenir jouer une balle depuis le départ**. le trou est considéré comme perdu pour le joueur ayant par exemple perdu sa balle, ceci si aucune règle ne lui permet de continuer bien sûr (balle retrouvée et injouable par exemple, balle manifestement dans un obstacle ...).
- ✚ **Faire démarrer le double au trou N° 18**, contribue aussi à raccourcir le temps de jeu total.

4.2 RAPPEL DES CHANGEMENTS SAISON 2016/2017

- Poule unique de 6 équipes après les désistements de Béziers, Massane et la Grande Motte
- L'âge minimum passe à 30 ans afin de se caler sur les règles midamateurs
- Le double revient en 4 balles meilleures balles.
- La finale redevient une compétition a part entière.

5. FRAIS D'ENGAGEMENT

Chaque équipe devra s'acquitter d'une participation de **120 euros** pour la saison à venir.

Cette somme est susceptible d'être modifiée en fonction du coût de maintenance du site. Jusqu'à présent, un montant de 10 euros était prélevé à cet effet, mais il est possible qu'il y ait une modification.

Tous les clubs seront tenus au courant.

La participation servira exclusivement à la dotation des gagnants du championnat et de la coupe, ainsi qu'aux fournitures des trophées.

C'est pourquoi il est absolument indispensable que chaque club s'acquitte de ce montant au plus tard le **31 JANVIER 2017**.

A défaut de réception par l'organisateur du règlement de la participation dans les délais, l'équipe ou les équipes défaillantes ne recevront aucune récompense.

Le chèque devra être adressé à l'ordre de :

Restaurant TIGER'S HOUSE

Fabrice TOSTIVINT

Golf de Miramas - Mas de Combes

13140 Miramas

A l'occasion de la finale de la coupe :

Il sera demandé à chaque équipe, et afin de faciliter l'organisation, **2 chèques globaux séparés** :

- Un pour le règlement des repas
- Un pour le règlement des green fees

A ce titre, et dans le cadre de la saison en cours, il serait tout à fait opportun que chaque capitaine négocie avec son club le prix des greens fees autour des **38 euros** de façon à uniformiser les conditions de participation, et pérenniser cette compétition.

L'équipe qui reçoit invite à déjeuner l'équipe reçue.

6. COMMUNICATION : SITE INTERNET

Un site est disponible afin de dynamiser la circulation de l'information, des décisions et des résultats. Ce site permet à tous de connaître rapidement l'évolution de la compétition.

Il échoit à **l'organisateur de mettre à jour très régulièrement la rubrique éditoriale** en zone centrale du site. **L'organisateur**, grâce à un système de mot de passe **aura accès en mise à jour à toutes les zones, et se doit d'intervenir** s'il constate des dérapages en matière de communication.

Il incombe également à l'organisateur, la gestion des calendriers (reports, ...) **et du classement**, avec un mot de passe particulier qui lui permettra d'exercer cette fonction (inscription des résultats des rencontres, et mises à jour des dates reportées).

Un espace propre à chaque capitaine de club lui sera également réservé, avec un mot de passe personnalisé pour les mises à jour. Chaque club pourra y mettre les informations de son choix : coordonnées du capitaine, lieu et horaire de rassemblement, équipe pour la journée suivante, résultat de la journée passée, photo du dernier repas avec les visiteurs...

Le site sera uniquement à **vocation informative**.

Adresse : <http://www.interclubsgolfmed.org>

Le canal officiel d'information est et restera celui des informations échangées entre organisateur et capitaines. Aucune information du site ne saurait donc donner lieu à contestation.

L'ensemble des informations sera public, ouvert en lecture à tous, donc prudence sur les publications auxquelles vous contribuez tous et qui **restent sous votre entière responsabilité**, notamment si vous prêtez votre mot de passe.

Sur simple demande auprès de l'organisateur, un mot de passe peut être changé.

7. REPRESENTANTS DES CLUBS

Sont élus à la commission du règlement :

Pierre GIOVACCHINI et Gérard BLANC

Fabrice TOSTIVINT tigershouse@wanadoo.fr qui gère à la gestion du classement et du calendrier.

Ils officieront à la commission du règlement qui est chargée de régler les litiges éventuels.

Merci à tous. Salutations sportives.